

Réf: Dossier N° 108949

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HYMATE TECHNO »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX
VALLONS, Lot 2187, Ilot 190

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HYMATE TECHNO »

Objet : L'ELECTRICITE GENERALE,
LA MECANIQUE INDUSTRIELLE ET AUTOMATISME,
LE TELECOM ET INFORMATIQUE,
FROID INDUSTRIEL ET CLIMATISATION,
LA VENTE DE MATERIELS ET DIVERS,
L'HYDRAULIQUE.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS
BIENS MEUBLES ET
IMMEUBLES.

-L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS
ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN
GARANTIE DES BIENS SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS
DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

-ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS

FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES, ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLONS, Lot 2187, Ilot 190

Dirigeant(s) : M KOUAME DANIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02805 du 20/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21805/GTCA/RC/2022 du 20/05/2022

